

BRICS : les incertitudes d'un forum « alternatif »

Par **Julien Vercueil**

Julien Vercueil est chercheur au centre de recherches Europes-Eurasie de l'Inalco.

Initialement limité au domaine financier, le vocable BRICS s'impose progressivement en matière de gouvernance économique mondiale. Son poids, dû surtout à la part des BRICS dans la richesse mondiale, s'exprime d'abord à travers la revendication d'une place neuve dans les institutions internationales. De nouvelles institutions financières voient le jour. Le dernier élargissement de Johannesburg n'améliorera sans doute ni le poids global réel des BRICS – sauf en matière pétrolière –, ni leur cohésion.

politique étrangère

Le groupe des BRICS se présente aujourd'hui comme une plate-forme alternative à la gouvernance économique unipolaire caractérisée depuis les années 1980 par la domination des États-Unis et du G7. Son histoire montre pourtant qu'il en est directement issu.

Les BRICS : une brève histoire

L'acronyme BRICS s'inscrit dans la lignée des travaux des banques d'investissement anglo-saxonnes sur les « marchés émergents » (*emerging markets*). Ce terme est inventé en 1979 par Antoine van Agtmael, économiste d'une filiale de la Banque mondiale, la Société financière internationale, pour attirer les investisseurs occidentaux vers les marchés financiers des pays d'Asie du Sud-Est. La création du terme BRIC a donc tout autant servi à porter une analyse géoéconomique qu'à drainer les capitaux vers des produits financiers.

La dimension géoéconomique de l'analyse a été apportée¹ par Jim O'Neill, économiste en chef de la banque d'affaires Goldman Sachs : « Si

1. J. O'Neill, « Building Better Global Economic BRICs », *Goldman Sachs Global Economics Paper*, n° 66, Goldman Sachs, 30 novembre 2001.

le G7 était voué à devenir un forum où une véritable coordination des politiques économiques était discutée, les États-Unis, le Japon, la France et le Royaume-Uni seraient rejoints par la Chine et l'Inde plutôt que par le Canada, sur la base des pondérations en dollars de pouvoir d'achat. [...] Il semble assez clair que le G7 actuel a besoin d'être "amélioré" et que de la place doit être faite pour les BRICs, afin de permettre l'élaboration d'une politique économique globale plus efficace. »

En 2003, deux autres économistes de la banque d'affaires américaine publient un deuxième article² sur le sujet, qui présente des projections de croissance pour les BRICs à l'horizon 2050. Il s'agit alors beaucoup plus clairement d'attirer les investisseurs – de « rêver avec les BRICs » – vers les solutions d'investissement de la banque à destination de ces économies, en présentant des perspectives de croissance brillantes pour chacune d'elles.

Il est intéressant de noter qu'à cette époque déjà, les auteurs ajoutent un cinquième pays à leur analyse des BRICs. Notant que le groupe ne comprend pas de pays du continent africain, ils s'intéressent au potentiel de croissance de l'Afrique du Sud : « L'économie la plus importante de la région [peut] prendre part au même type de processus » que les BRICs en atteignant également une croissance de 5 % par an durant la première décennie, déclinant ensuite à 3,5 % – soit un rythme équivalent à celui prévu pour le Brésil et la Russie.

En conclusion de leur étude, les auteurs reviennent à l'essentiel de leur métier, qui est de capter l'attention des investisseurs : « L'orientation des flux de capitaux pourrait évoluer encore davantage en faveur [des BRICs] et des réajustements majeurs de taux de change se produiraient. [...] Être investi et impliqué dans les bons marchés – et en particulier dans les bons marchés émergents – peut devenir un choix stratégique d'importance croissante pour de nombreuses firmes. [...] Êtes-vous prêt ?³ »

Au-delà de l'approche publicitaire, la question de la gouvernance économique mondiale est posée par ces articles. En cela, ils n'innovent pas réellement mais rejoignent une réflexion déjà menée à l'époque dans le cadre des travaux des ministres des Finances du G7. En septembre 1999, à l'occasion d'une réunion à Washington, le ministre des Finances canadien Paul Martin proposait la création d'un forum de discussion regroupant les pays industrialisés et dix pays émergents (Brésil, Russie, Inde,

2. D. Wilson et R. Purushothaman, « Dreaming with BRICs: The Path to 2050 », *Goldman Sachs Global Economics Paper*, n° 99, Goldman Sachs, 1^{er} octobre 2003.

3. *Ibid.* p. 17.

Chine, mais aussi Corée du Sud, Égypte, Indonésie, Mexique, Arabie Saoudite et Turquie). Face à la succession de crises financières des années 1990 qui n'ont pu être contrôlées par le G7, l'objectif de ce forum est d'ouvrir les discussions sur la régulation économique financière mondiale aux principaux pays émergents. Il s'agit aussi de regrouper en un lieu unique d'échanges et de coordination des responsables d'économies représentant une fraction cumulée majoritaire du produit intérieur brut (PIB) mondial, pour être mieux à même de gérer les à-coups provoqués par la mondialisation. Ce forum prendra le nom de G20.

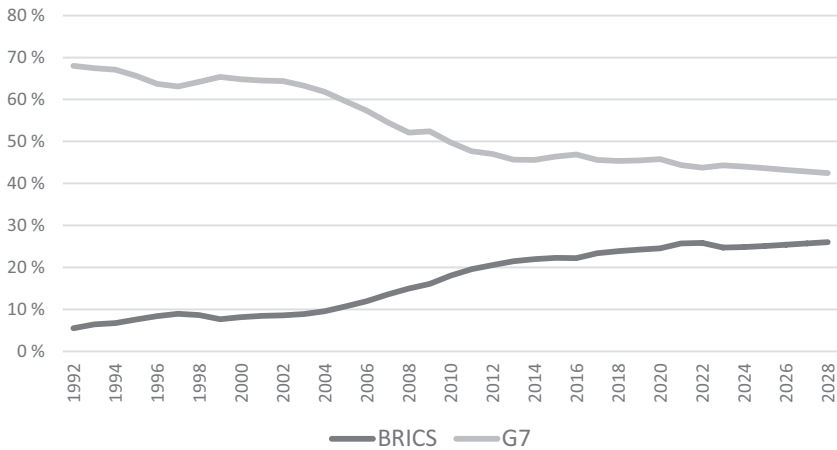
Le rôle du G7 n'est pas seulement d'être le promoteur du G20. De manière moins volontaire, cette enceinte sera aussi le creuset de la reprise politique de l'acronyme BRICs. Depuis 1998 en effet, la Russie est officiellement invitée à rejoindre le groupe des sept pays les plus industrialisés, qui prend alors le nom de G8. En juillet 2006, le sommet se réunit pour la première fois en Russie, à Saint-Petersbourg, et Vladimir Poutine invite à cette occasion, avec l'accord de ses homologues, les présidents Thabo Mbeki (Afrique du Sud), Lula (Brésil), Hu Jintao (Chine), Manmohan Singh (Inde) et Vicente Fox (Mexique). En marge du sommet, les dirigeants chinois, indien, russe et brésilien décident de travailler à la mise en place d'un sommet qui pourrait les réunir à l'écart du G7. Le premier d'entre eux sera organisé en 2009 à Ekaterinbourg (Russie). À partir de 2011, l'Afrique du Sud, invitée par la Chine tout en n'étant pas membre du G20, rejoindra le groupe de manière permanente, le transformant en BRICS. On voit ainsi comment, à partir d'un simple sigle créé par une institution financière occidentale, l'acronyme BRICS est devenu une réalité géopolitique avec laquelle il faut désormais compter.

Gouvernance économique mondiale : sur quoi les BRICS sont-ils d'accord ?

L'avertissement de Jim O'Neill n'était pas sans fondement : il est plus difficile de contribuer efficacement à la gouvernance financière globale si l'on n'embarque pas avec soi les principaux acteurs économiques de la mondialisation. En 1998, au taux de change courant, le G7 représentait environ 64 % du PIB mondial et les BRICS seulement 9 %. Aujourd'hui, les proportions sont respectivement de 44 % et 25 % (graphique 1). Le gouvernail du G7 est décidément devenu trop petit pour guider un bateau dont les voiles sont plus vastes, particulièrement si les vents forçissent.

Ce n'est pourtant pas cet argument qui cimente le groupe des BRICS. Outre les motivations liées aux bénéfices que la coopération entre les membres du groupe pourrait leur apporter, ces derniers se rassemblent

Graphique 1 : BRICS et G7, parts dans le PIB mondial en dollars courants (1992-2028, %)



Source : élaboration de l'auteur, données « World Economic Outlook Database », Fonds monétaire international, octobre 2023.

autour de deux ensembles de revendications, certes liées à la gouvernance mondiale, mais pas au G7.

La première revendication est de réduire le rôle joué par le dollar américain dans les transactions internationales. Son statut de monnaie internationale dominante est considéré par les dirigeants des BRICS comme non seulement injustifié, mais également déstabilisateur. Les émergents dépendent en effet de la disponibilité des capitaux internationaux pour leur modernisation et le financement de leur commerce extérieur. Si ces capitaux doivent impérativement être libellés en

Première revendication : réduire le rôle du dollar américain

dollars, la politique monétaire américaine, décidée en considérant les besoins internes des États-Unis, a des conséquences sur la capacité des autres pays à conduire leur propre politique économique. Dans les années 2010, une préoccupation adjacente s'ajoutera à cet argument : les États-Unis peuvent sanctionner des États tiers sur la base de leur utilisation du dollar américain. La domination du dollar dans les transactions internationales peut donc être utilisée par ce pays pour conforter son hégémonie politique au détriment d'acteurs tiers : « privilège exorbitant », selon l'expression du jeune ministre des Finances français qu'était en 1964 Valéry Giscard d'Estaing. La monnaie américaine permet à John Connally, secrétaire au

Trésor américain sous la présidence de Richard Nixon, d'affirmer en 1971 à ses interlocuteurs étrangers : « Le dollar est notre monnaie, et votre problème. »

Tableau 1 : Liste des pays possédant plus de 1 % des droits de vote au FMI en 2023

Pays membres	Droits de vote (% du total)	Pays membres	Droits de vote (% du total)
États-Unis	16,5	Canada	2,22
Japon	6,14	Arabie Saoudite	2,01
Chine	6,08	Espagne	1,92
Allemagne	5,31	Mexique	1,8
France	4,03	Pays-Bas	1,76
Royaume-Uni	4,03	Corée du Sud	1,73
Italie	3,02	Australie	1,33
Inde	2,63	Belgique	1,3
Fédération de Russie	2,59	Suisse	1,17
Brésil	2,22	Reste du monde (171 pays)	32,15

Source : élaboration de l'auteur, données « World Economic Outlook Database », Fonds monétaire international, octobre 2023.

La deuxième revendication des BRICS est d'obtenir une représentation plus forte de leurs intérêts dans les institutions financières internationales issues des accords de Bretton Woods de 1944 : la Banque mondiale et surtout le Fonds monétaire international (FMI). Les quotes-parts (cotisations) que les pays membres versent au FMI pour assurer son fonctionnement sont calculées en fonction de leur PIB. La croissance économique rapide des grands émergents ayant accru leur poids relatif dans le PIB mondial (graphique 1), leurs quotes-parts au FMI n'étaient plus accordées, à la fin des années 2000, à leur poids économique. Or ce sont précisément ces quotes-parts qui servent de base au calcul des droits de vote au FMI. Cette situation s'est donc traduite par une sous-représentation des pays à forte croissance (en particulier la Chine et l'Inde) dans les décisions prises au FMI. Sous l'impulsion de Dominique Strauss-Kahn, alors directeur général de l'institution, une réforme des quotes-parts et

des droits de vote a été entreprise. Assortie d'une augmentation générale des quotes-parts exprimées en droits de tirage spéciaux (DTS, l'unité de compte du FMI), elle a conduit en 2010 à un réajustement des parts relatives de chaque pays se traduisant par un relèvement des droits de vote des grands émergents relativement aux pays de l'OCDE. Le déséquilibre entre le poids économique effectif des émergents et leur capacité d'influence au sein du FMI n'a pas été totalement corrigé – seuls les États-Unis disposent d'un droit de veto, car la majorité qualifiée est de 85 % et ils disposent de 16,5 % des droits de vote –, mais il a été réduit (tableau 1).

Après l'euphorie, l'enlisement : les années 2010-2019

À peine l'organisation du premier sommet des BRICs était-elle lancée qu'une crise financière internationale rebattait brutalement les cartes de la mondialisation. Partie du secteur immobilier aux États-Unis en 2008, la crise des *subprimes* s'est propagée rapidement à l'ensemble du système financier mondial par le jeu combiné des incertitudes sur la qualité des bilans des grandes banques occidentales, du gel des financements internes et du commerce extérieur, et de la chute des prix des matières premières. En réaction à cette crise, la plupart des pays touchés ont augmenté leurs dépenses publiques. En Europe, la forte croissance de l'endettement public qui en est résulté a conduit la communauté financière internationale à douter de la solidité de la zone euro. La crise s'est alors transformée en une crise des dettes souveraines qui a particulièrement touché la Grèce, le Portugal, l'Espagne et l'Irlande de 2011 à 2013.

Ces épisodes ont conforté l'analyse des dirigeants des BRICS sur la gouvernance mondiale : le dollar joue le rôle d'un propagateur de crise. Paradoxalement, ce diagnostic partagé n'a pas empêché les dirigeants russes de proclamer contre toute évidence que leur pays était immunisé contre les conséquences de la crise des *subprimes*. Ils ont ensuite dû reconnaître⁴ qu'il était touché à son tour. Contrevenant aux annonces du G20 convoqué en urgence à Londres en avril 2009 pour contenir la déflagration, dont les membres s'étaient engagés à rejeter l'expédient du recours au protectionnisme pour s'extirper de la crise, l'Argentine et la Russie ont instauré en 2011 et 2012 une série de restrictions aux importations qui ont donné le sentiment qu'ils tendaient à « faire cavalier seul ». La participation de certains membres des BRICS aux actions promues par le G20 n'a donc pas été complète.

La rupture économique structurelle qu'a représenté la crise de 2008 apparaît clairement dans les statistiques de croissance des BRICS. La

4. J. Vercueil, *Économie politique de la Russie. 1918-2018*, Paris, Seuil, 2019, p. 231.

moyenne non pondérée des taux de croissance des cinq pays est de près de 6,3 % au cours les années 2000. Durant la décennie qui suit la crise, le régime structurel de croissance des grands émergents s'essouffle nettement : le taux de croissance moyen des PIB des BRICS chute de près de 40 %, tandis que la croissance mondiale ne fléchit que de 4 %. Seul celui de l'Inde poursuit sa croissance au même rythme que durant la décennie 2000. C'est la Russie qui subit la plus forte chute de sa croissance moyenne sur la même période (tableau 2), ce qui signe le décrochage de sa trajectoire d'avec celles de l'Inde et de la Chine.

Tableau 2 : La chute de la croissance des BRICS après 2009 (comparaison des taux de croissance moyens des PIB entre 1999-2008 et 2010-2019)

	1999-2008	2010-2019	% variation
Brésil	3,45	1,44	- 58 %
Chine	10,17	7,67	- 25 %
Inde	6,93	6,95	0 %
Fédération de Russie	6,91	2,00	- 71 %
Afrique du Sud	3,99	1,75	- 56 %
Monde	3,08	2,96	- 4 %

Source : élaboration de l'auteur, données « World Economic Outlook Database », FMI, octobre 2023.

La conséquence de cette cassure est une progressive perte d'appétit des investisseurs pour les BRICS. Le risque perçu dans la plupart des pays du groupe s'élève rapidement. C'est le cas en Russie, où l'annexion de la Crimée et la guerre dans le Donbass après 2014 obscurcissent l'horizon, mais aussi au Brésil, en proie à une crise politique puis institutionnelle, marquée par la destitution controversée de la présidente Dilma Rousseff en 2016. De son côté, l'administration Trump (2017-2021) engage un bras de fer avec les autorités chinoises, qui porte notamment sur les questions commerciales et monétaires, tandis que le régime de Xi Jinping se durcit, particulièrement en matière de politique intérieure, rendant plus incertaines les perspectives des entreprises occidentales dans le pays.

Dans ce contexte, les sommets des BRICS se succèdent sans que le groupe connaisse de transformation majeure. Le principal acquis de cette période est la création en 2014 de la Nouvelle Banque de développement, banque d'investissement au capital partagé à parts égales entre les cinq

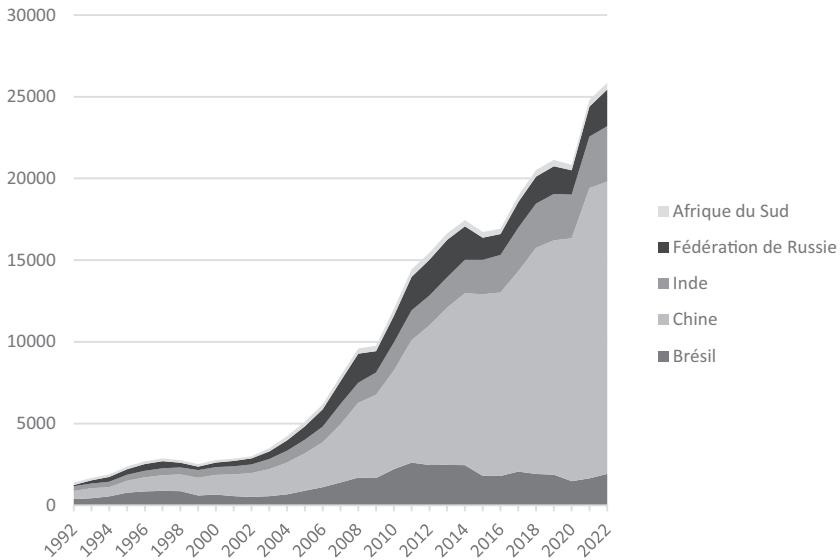
pays membres⁵, dont le siège est fixé à Shanghai et le premier président, K. V. Kamath, est Indien. Parallèlement, un arrangement contingent de réserves est fondé, qui vise à donner la possibilité aux pays membres d'intervenir rapidement en cas de déstabilisation de la balance des paiements de l'un d'eux, en mobilisant de manière conjointe leurs réserves en devises. En 2016, le yuan chinois est intégré à la composition des DTS du FMI. Dans le même temps, la quote-part des BRICS dans le capital de l'institution est augmentée.

Enfin, la cohésion économique des BRICS, déjà problématique à la fondation du groupe, devient de moins en moins évidente à mesure que les trajectoires de ses membres divergent. L'Afrique du Sud, le Brésil et la Russie ne parviennent pas à soutenir le rythme de croissance de la Chine et de l'Inde. Ce sont donc non seulement les dimensions démographique et économique des deux géants asiatiques qui les séparent de leurs partenaires africain, européen et latino-américain, mais aussi et surtout la vitesse de leur expansion. Le principal résultat de cette différenciation est la domination économique et financière de la Chine, deuxième puissance mondiale dotée d'une économie fortement industrialisée et diversifiée, sur l'ensemble. L'asymétrie des BRICS devient un obstacle à leur cohésion : elle porte en elle le risque d'une hégémonie de la Chine, dont les intérêts sont ceux d'une puissance globale et non pas régionale comme ses partenaires (graphique 2).

Crise du Covid-19, guerre en Ukraine et tensions sino-américaines : le regain des BRICS

La crise du Covid-19 a donné l'occasion aux pays des BRICS de démontrer sur le terrain leur singularité dans le concert des nations. Premier pays touché par la pandémie, la Chine a réagi rapidement, avec l'aide de son incomparable puissance industrielle. Elle a fourni au reste du monde des masques et des dispositifs médicaux qui faisaient défaut, y compris dans les pays avancés. L'Inde s'est aussi révélée un partenaire industriel précieux à l'échelle mondiale pour la production de principes actifs entrant dans la composition des vaccins. La Russie a été la première nation dont les autorités sanitaires ont validé un vaccin anti-Covid-19 produit localement, et a annoncé dans la foulée des accords de distribution avec plusieurs pays en développement. Peu après, la Chine faisait de même.

5. Le capital de la Nouvelle Banque de développement peut atteindre un montant maximum de 100 milliards de dollars. Ses actionnaires se sont engagés sur 10 milliards chacun, soit un capital de 50 milliards au total pour la banque, dont un cinquième a été libéré.

Graphique 2 : PIB cumulés des BRICS (dollars courants, 1992-2022)

Source : élaboration de l'auteur, données « World Economic Outlook Database », FMI, octobre 2023.

Ces succès n'ont pas été complets car les vaccins chinois et russe ne satisfaisaient pas aux normes internationales en matière de transparence des protocoles de recherche et développement sanitaires, et n'ont pas été reconnus par les organismes occidentaux de santé publique. D'autres difficultés se sont ajoutées rapidement, qui ont terni le bilan des BRICS. Sous la présidence de Jair Bolsonaro, le Brésil n'a pas brillé par la clairvoyance de sa politique anti-Covid-19, plus longtemps laxiste que dans la plupart des autres pays. Les autorités indiennes ont été pointées du doigt pour avoir provoqué, au plus fort de la pandémie, des migrations massives, chaotiques et meurtrières, en jetant sur les routes des millions de villageois et campagnards chassés des grandes villes. Le gouvernement russe a volontairement sous-évalué la mortalité due au Covid-19 sur son territoire : après correction, celle-ci s'est révélée l'une des plus élevées du monde, amplifiée par la faiblesse des politiques de prévention et la vétusté des installations sanitaires du pays. En Chine, en 2021-2022, la reprise économique a été entravée par les conséquences sociales de l'intransigeance des autorités, arc-boutées sur leur politique de « zéro Covid ».

Ces problèmes n'ont pas pour autant effacé les gains d'image que la Russie et la Chine ont su accumuler auprès du monde en développement

à l'occasion de cette crise. Avec l'Inde, ces deux pays ont incarné la capacité nouvelle des grands émergents à faire face à des déflagrations majeures au même titre que les pays occidentaux, à mener des politiques indépendantes pouvant avoir des effets globaux et, dans certains cas, à s'imposer comme des interlocuteurs incontournables pour les pays avancés dans la résolution des grands défis mondiaux.

La guerre d'invasion lancée par la Russie en Ukraine et l'intensification de la rivalité sino-américaine constituent justement deux de ces grands défis actuels. Renforcé depuis l'annexion de la Crimée par la Russie, le rapprochement économique, diplomatique et militaire entre la Chine et la Russie, membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies, contribue à placer ces deux pays au centre de l'attention internationale.

L'image de la Russie et de la Chine, entre Covid-19 et Ukraine

Enlisée dans un conflit meurtrier, coûteux et hasardeux, qu'elle a elle-même provoqué avec l'Ukraine voisine, la Russie souffre économiquement et diplomatiquement, et a besoin de la Chine pour sortir de son isolement. De son côté, la Chine envisage plus que jamais son rôle dans le monde de manière globale. Pour cette raison, ses dirigeants ne souhaitent pas s'aliéner les puissances occidentales, alors que l'escalade des tensions commerciales avec les États-Unis commence à avoir des effets sur l'économie nationale.

Dans ce contexte délicat, relancer le groupe des BRICS peut présenter pour ces deux pays l'intérêt d'actualiser, voire de consolider, des partenariats existants tout en offrant de nouvelles perspectives à des pays tiers. Chine et Russie ne sont jamais aussi accordées que lorsqu'elles fustigent l'hégémonie américaine. Passés maîtres dans l'utilisation des médias et réseaux sociaux en tant que caisses de résonance de leurs narratifs, ces deux pays développent leur *soft power* en se présentant aux populations des pays du Sud comme leurs porte-parole face à ce qu'ils présentent comme l'arrogance de l'« Occident collectif », incarnée pour ce qui les concerne par la mise en place de sanctions. Cette tactique et la rhétorique qui l'accompagne semblent pour l'instant porter leurs fruits, particulièrement en Afrique subsaharienne.

Élargissement : de quoi « BRICS+ » est-il le nom ?

La dernière étape en date de l'évolution des BRICS a été franchie au sommet de Johannesburg, les 22 et 23 août 2023. À cette occasion, six pays ont officiellement rejoint le groupe : l'Arabie Saoudite, l'Argentine, l'Égypte, les Émirats arabes unis, l'Éthiopie et l'Iran. Un ensemble hétérogène de pays choisis parmi plus de vingt candidats à l'élargissement – en lui-même, ce nombre est un succès pour les BRICS –, selon des critères flous qui n'ont jamais été officiellement spécifiés.

Cet élargissement est une première depuis l'intégration de l'Afrique du Sud en 2011, à l'initiative de la Chine. Il revêt une dimension économique bien sûr, mais aussi des dimensions symboliques et diplomatiques, qui paraissent non moins importantes. En revanche, il est bien difficile de deviner quelle orientation stratégique ce doublement du nombre de pays membres pourra permettre de dessiner à l'avenir pour les « BRICS+ » – leur nouveau nom –, dans un ensemble dont les décisions sont prises par consensus.

Du point de vue économique, l'ajout de six pays aux profils différents ne bouleverse pas la physionomie des BRICS : les six PIB cumulés des nouveaux entrants ne représentent pas 12,5 % du groupe initial, et la Chine domine le nouvel ensemble de manière aussi écrasante que l'ancien. La principale différence est la dilution des membres initiaux les plus modestes, en particulier de l'Afrique du Sud. Son poids économique est inférieur à quatre des six nouveaux entrants (l'Arabie Saoudite, l'Argentine, les Émirats arabes unis et l'Égypte) et elle pèse désormais à peine plus de 1 % du PIB de l'ensemble (tableau 3).

Tableau 3 : Comparaison des PIB au sein des BRICS et des BRICS+

	PIB 2022 en milliards de dollars courants	Poids économique (PIB, 2022, dollars courants) dans les BRICS	Poids économique (PIB, 2022, dollars courants) dans les BRICS+
Chine	17 886,331	69,2 %	61,6 %
Inde	3 389,689	13,1 %	11,7 %
Russie	2 244,249	8,7 %	7,7 %
Brésil	1 920,023	7,4 %	6,6 %
Arabie Saoudite	1 108,149		3,8 %
Argentine	630,606		2,2 %
Émirats arabes unis	507,064		1,7 %
Égypte	475,231	1,8 %	1,6 %
Afrique du Sud	405,106		1,4 %
Iran	346,479		1,2 %
Éthiopie	120,369		0,4 %

Source : élaboration de l'auteur, données « World Economic Outlook Database », FMI, octobre 2023.

Il faut toutefois noter qu'avec l'Arabie Saoudite, l'Iran et les Émirats arabes unis, les BRICS+ ont significativement accru leur poids énergétique, mesuré par la production courante de pétrole et gaz (tableau 4). Compte tenu du rôle dominant que la Chine a joué dans la décision, il est permis de supposer que l'appétit énergétique chinois n'est pas étranger à leur intégration. Il reste à déterminer si l'intensification des échanges politiques entre les membres, qui doit normalement résulter de leur

Tableau 4 : Principaux producteurs de gaz et de pétrole dans le monde en 2022

	Gaz naturel, Mds m ³ , 2022	Pétrole brut, Mns b/j, 2022
États-Unis	1 027	762
<i>Russie</i>	699	539
<i>Iran</i>	244	158
<i>Chine</i>	219	214
Canada	205	279
Norvège	128	91
<i>Arabie Saoudite</i>	105	601
Iraq		220
<i>Émirats arabes unis</i>		202
<i>Brésil</i>		157
Koweït		142
Mexique		96
Qatar	170	
Australie	162	
Algérie	102	
Malaisie	76	
<i>Égypte</i>	68	

Sources : « World Energy & Climate Statistics – Yearbook 2023. Natural gas production », Enerdata, 2023, disponible sur : <https://yearbook.enerdata.net> et « World Energy & Climate Statistics – Yearbook 2023. Crude Oil production », Enerdata, 2023, disponible sur : <https://yearbook.enerdata.net>.

Note : En italiques sont indiqués les pays membres des BRICS+. Mns b/j correspond à millions de barils par jour et Mds m³ à milliards de mètres cubes par an.

appartenance au groupe BRICS+, se traduira par une coordination renforcée de leurs politiques en matière d'exportations énergétiques. Si tel était le cas, l'influence du groupe BRICS+ dans les arènes internationales pourrait progresser significativement.

L'exemple de l'énergie permet de pointer un levier essentiel d'influence des BRICS et, à l'avenir, des BRICS+ en tant que groupe : leur capacité de coordination. Jusqu'à présent, celle-ci s'est surtout fait sentir dans le domaine de la contestation de l'ordre international dominé par les puissances occidentales. Mais, même dans le cadre de la crise du Covid-19 qui les a mis en avant, c'est individuellement que les pays membres ont pris les initiatives les plus visibles, et non pas de manière concertée.

La construction des moyens de cette coordination sera un test crucial pour le nouvel ensemble BRICS+. L'exemple de l'Union européenne montre que tout élargissement doit s'accompagner d'un approfondissement des règles communes, pour ne pas perdre en cohérence ce que l'ensemble gagne en périmètre. Or les régimes politiques de la plupart des BRICS+ sont autoritaires, certains sont dictatoriaux, et tous ont développé une conception sourcilieuse de leurs intérêts nationaux. Gérer les contradictions entre les abandons de souveraineté, fussent-ils minimes, nécessités par des coopérations internationales renforcées et le socle nationaliste qui sous-tend la grande majorité de leurs régimes politiques ne sera pas le moindre des défis pour le futur des pays du BRICS+.



Mots clés

BRICS
Chine
Russie
Gouvernance mondiale

Découvrez nos nouvelles offres d'abonnement sur le site www.revues.armand-colin.com

- ✓ Bénéficiez de services exclusifs sur le portail de notre diffuseur
- ✓ Accédez gratuitement à l'ensemble des articles parus depuis 2007
- ✓ Choisissez la formule papier + numérique ou e-only



TARIFS 2023

► S'abonner à la revue		France TTC	Étranger HT*
Particuliers	papier + numérique	■ 85,00 €	■ 105,00 €
	e-only	■ 70,00 €	■ 85,00 €
Institutions	papier + numérique	■ 185,00 €	■ 205,00 €
	e-only	■ 140,00 €	■ 160,00 €
Étudiants**	papier + numérique	■ 70,00 €	■ 75,00 €
	e-only	■ 50,00 €	■ 55,00 €

* Pour bénéficier du tarif Étranger HT et être exonéré de la TVA à 2,1 %, merci de nous fournir un numéro intra-communautaire

** Tarif exclusivement réservé aux étudiants sur présentation d'un justificatif

► Acheter un numéro de la revue	Tarif	Numéro (format X-20XX)	Quantité
Numéro récent (à partir de 2014)	■ 23,00 €
Numéro antérieur à 2014	■ 20,00 €
TOTAL DE MA COMMANDE		 €

Bon de commande à retourner à :

DUNOD ÉDITEUR - Service Clients - 11, rue Paul Bert - CS 30024 - 92247 Malakoff cedex, France
Tél. 0 820 800 500 - Fax. 01 41 23 67 35 - Étranger +33 (0)1 41 23 66 00 - revues@armand-colin.com

Adresse de livraison

Raison sociale :
Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : |_|_|_|_| Ville : Pays :
Courriel :@.....

Règlement à l'ordre de Dunod Éditeur

- Par chèque à la commande
- À réception de facture (institutions uniquement)
- Par mandat administratif (institutions uniquement)

Date : __/__/____

Signature (obligatoire)

Je souhaite effectuer mes démarches en ligne ou par courriel/téléphone

- ✓ Je me connecte au site www.revues.armand-colin.com, onglet « ÉCO & SC. POLITIQUE »
- ✓ Je contacte le service clients à l'adresse revues@armand-colin.com ou au 0 820 800 500

En vous abonnant, vous consentez à ce que Dunod Editeur traite vos données à caractère personnel pour la bonne gestion de votre abonnement et afin de vous permettre de bénéficier de ses nouveautés et actualités liées à votre activité. Vos données sont conservées en fonction de leur nature pour une durée conforme aux exigences légales. Vous pouvez retirer votre consentement, exercer vos droits d'accès, de rectification, d'opposition, de portabilité, ou encore définir le sort de vos données après votre décès en adressant votre demande à infos@dunod.com, sous réserve de justifier de votre identité à l'autorité de contrôle. Pour en savoir plus, consultez notre Charte Données Personnelles <https://www.revues.armand-colin.com/donnees-personnelles>. Toute commande implique que vous ayez préalablement pris connaissance des conditions générales d'abonnement sur notre site : <https://www.revues.armand-colin.com/cga>